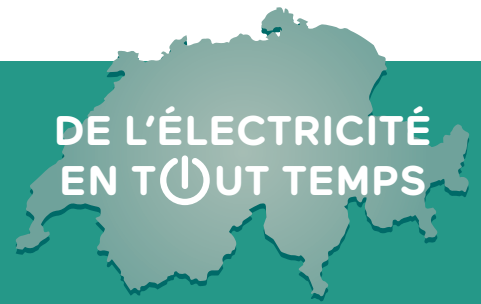


Initiative populaire « De l'électricité pour tous en tout temps (Stop au blackout) »



STOP AU BLACKOUT

Sécurité de l'approvisionnement, autonomie et protection du climat

OUI à la sécurité de l'approvisionnement électrique

OUI à l'autonomie de l'approvisionnement électrique

OUI à la protection du climat grâce à de l'électricité propre

La Suisse est menacée par une pénurie d'électricité

La Stratégie énergétique 2050 conduit la Suisse directement vers de graves pénuries d'électricité et des risques de blackout. En matière de politique énergétique, cette stratégie d'importation est une impasse et a échoué.

Pour l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP), une pénurie d'électricité est le risque le plus important, le plus coûteux et le plus dangereux pour la Suisse. C'est notamment jugé plus dangereux qu'une pandémie. La Commission fédérale de l'électricité (EiCom) met en garde depuis plusieurs années contre une pénurie d'électricité. Malgré cela, le monde politique suisse n'entreprend rien contre cette menace dangereuse.

Bien au contraire : en matière d'approvisionnement en électricité, la politique énergétique de la Confédération se berce d'illusions, plutôt que sur des estimations réalistes, et mise sur des importations d'électricité. Or, celles-ci ne sont pas du tout assurées. Comme nos voisins risquent de se retrouver eux-mêmes de plus en plus en situation de pénurie d'électricité à l'avenir, ils ne pourront pas nous approvisionner en électricité en cas d'urgence. De surcroît, le remplacement des capacités nucléaires qui disparaîtront n'est pas garanti.

La gravité de la situation s'accroît à cause du fait qu'en Suisse, personne n'est responsable de la sécurité de l'approvisionnement en électricité de notre pays. La conséquence de cette déficience est que la sécurité d'approvisionnement en électricité est fortement menacée.

Parallèlement, le Conseil fédéral souhaite que la Suisse soit climatiquement neutre d'ici 2050. Cela signifie que la Suisse doit atteindre zéro émissions nettes. Le remplacement de toutes les sources d'énergie fossile qui en résulte nécessite beaucoup d'électricité supplémentaire. A cela s'ajoute la numérisation de l'économie et de nombreux domaines de la vie, dont les besoins en électricité augmentent également. Une chose est sûre : à l'avenir, nous aurons besoin de beaucoup plus d'électricité que maintenant.

Inutile de rappeler que les pénuries d'électricité causent des dommages dramatiques ! Sans électricité, rien ne fonctionne. Pas d'approvisionnement en eau, pas de chauffage, pas d'approvisionnement en denrées alimentaires, pas de paiements, pas de transports privés et publics.

La Suisse doit garantir en tout temps son approvisionnement en électricité. Notre pays a besoin d'un approvisionnement en électricité sûr, respectueux de l'environnement et du climat, financièrement abordable et autonome. Cela n'est pas possible sans énergie nucléaire. Or, les autorisations générales pour de nouvelles centrales nucléaires sont interdites. Cela doit donc changer !

Initiative populaire « De l'électricité pour tous en tout temps (Stop au blackout) »

Le Conseil fédéral, le Parlement, l'administration et la branche de l'électricité ne sont pas en mesure d'assurer en tout temps l'approvisionnement en électricité de la Suisse. C'est pourquoi le Club Energie Suisse lance l'initiative populaire « De l'électricité pour tous en tout temps (Stop au blackout) ».

L'initiative populaire vise à inscrire les objectifs suivants dans la Constitution :

1. La Confédération définit les responsabilités pour garantir en tout temps un approvisionnement électrique dans notre pays.
2. Définir des mesures pour mettre en place les capacités de production nécessaires, respectueuses du climat et de l'environnement, et pour éviter que la dépendance vis-à-vis de l'étranger n'augmente encore.
3. Afin de garantir l'approvisionnement électrique en hiver, aucune interdiction de technologie ou d'autorisation ne doit être décrétée.

Texte de l'initiative

Initiative populaire fédérale « De l'électricité pour tous en tout temps (Stop au blackout) »

La Constitution est modifiée comme suit :

Art. 89, al. 6 et 7 (nouveau)

6 L'approvisionnement en électricité doit être garanti en tout temps.

La Confédération fixe les responsabilités à cette fin.

7 L'électricité est produite dans le respect de l'environnement et du climat.

Toute forme de production d'électricité respectueuses du climat est autorisée.